

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 117 (2009)

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMPTES RENDUS

## Comptes rendus thématiques

*Le cartable de Clío. Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire* GDH, N° 8, Lausanne: Éd. Antipodes, 2008, 280 p.

La dernière livraison du *Cartable de Clío* apporte une nouvelle pierre à l'édifice complexe des réflexions entre histoire et territoire. Dans un bel écho polyphonique, les neuf articles du dossier central abordent de manière novatrice la question de l'espace-temps dans l'enseignement de l'histoire. Articles inédits, traductions et comptes rendus présentent les grandes conclusions de deux colloques récents, le premier, *La modernisation des Alpes*, organisé par le Groupe de didactique d'histoire en mai 2008 au Tessin, et le second, soutenu par l'éditeur Palumbo et la revue *Mundus*, intitulé *La Méditerranée au milieu du monde*, tenu en février-mars 2008 à Palerme.

Ce numéro 8/2008 s'ouvre sur une critique épistémologique de quelques récents ouvrages sur l'histoire de la Suisse. À cette occasion, Charles Heimberg (Université de Genève) renouvelle sa perspective d'histoire depuis la Suisse, intégrant les réalités régionales et nationales afin de les relier à « une histoire humaine plurielle et diverse ». Analysant la modernisation des Alpes, Raffaello Ceschi (Archives d'État du Tessin) présente ce processus aux contours ambigus, composites et déphasés, avec le développement économique précoce des vallées tessinoises au Moyen Âge, puis leurs déstructurations consécutives aux transformations sociales à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Luigi Lorenzetti (Université de la Suisse italienne) démontre avec finesse les contrastes de l'évolution démographique des vallées alpines entre 1870-1930, notamment le retard pris dans la transition démographique et le bilan négatif de la modernisation sur l'espace alpin. L'historien Marco Marcacci offre une rapide synthèse de l'essor de l'électricité et de l'éclairage public au Tessin, alors que Fabrizio Viscontini (Scuola Media de Giornico-Faido) résume dans un entretien inédit les grandes étapes de l'industrialisation tessinoise.

Après cette première partie alpestre, le dossier est complété par une ouverture bienvenue sur l'espace méditerranéen. Fort du constat que la Méditerranée est un sujet historique plus enseigné en histoire médiévale qu'en histoire moderne et contemporaine, Armando Gnisci (Université de Rome - « La Sapienza ») interroge les rapports entre Europe et la mer intérieure dans une perspective mondialiste. Avec une langue riche et imagée, cette contribution élabore une réflexion pointue sur la manière de penser l'Antiquité de manière autonome, sans référence à la Renaissance, ni à la Modernité. Le recours aux « *subaltern studies* », réflexion gramscienne autour d'« un autre de l'autre », offre un vaste champ d'études et d'enseignements, où le jeu de mot « *in mezzo al mondo* » éclaire la perception d'un territoire au milieu du monde, mais aussi et surtout relié au monde.

Comme à son habitude, *Le cartable de Clío* développe des réflexions sur la transmission de l'histoire et ses didactiques. À côté du dossier central, six rubriques présentent « l'actualité de l'histoire », les « usages publics

de l'histoire», la « didactique de l'histoire » ou encore la « citoyenneté à l'école » et l'« histoire de l'enseignement ». Signalons plusieurs contributions : une réflexion de Abdesselam Cheddadi (Université de Rabat) sur la théorie de la civilisation de l'historien nord-africain Ibn Khaldûn (1332-1408) ; une histoire synthétique de la protection sociale en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle avec un recueil d'outils pour son enseignement en classe par Matthieu Leimgruber (Université de Genève) ; et un entretien décapant de Suzanne Citron autour du « roman national » faisant le bilan de vingt ans d'enseignement de l'histoire de France.

*Le cartable de Clio* aborde à nouveau la distinction entre l'histoire et la mémoire dans plusieurs articles de Giuseppe Sergi (Université de Turin), Laurent Douzou (Institut d'études politiques Lyon), Odette Martinez-Maler (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine Paris) et Théodore Cavoura (Université d'Athènes). La didactique n'est pas oubliée avec des textes sur l'enseignement de la Shoah de Benoît Falaize (Institut national de recherches pédagogiques Lyon) ; sur les programmes scolaires d'histoire d'Ernest Lavis en 1890 interrogés par François Audigier (Université de Genève) ; sur l'histoire enseignée à l'école élémentaire au Burkina Fasso présentée par Issa Cissé (Université de Ouagadougou) ; sur la vertu des interactions dialogiques dans l'apprentissage de l'histoire par Lana Mara Siman (Université du Minas Gerais à Belo Horizonte) ; sur le concept de « croisade » par Pierre Kessas (conseiller pédagogique des Hautes-de-Seine). Le chapitre « citoyenneté à l'école » comprend un article original sur la construction de l'identité de soi et de l'autre par Antonio Brusa (Université de Bari et Pavie), alors que la dernière rubrique « histoire de l'enseignement » apporte deux éclairages sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle par Évelyne Hery (Université de Rennes) et Christian Alain Muller (Université de Genève).

Fort de son dense réseau international de correspondants, *Le cartable de Clio* aura réussi son pari de s'inscrire comme une revue incontournable en didactique de l'histoire, malgré un changement d'éditeur et la disparition prématurée d'un de ses fondateurs. Annonçant déjà un volume 9 avec un dossier consacré aux rapports entre Orient et Occident, ce numéro 8/2008 illustre une revue en pleine maturité et offre un panorama large des réflexions actuelles en didactique.

Dominique Dirlwanger

**Martine RUCHAT, *Le « Roman de Solon ». Enfant placé - voleur de métier 1840-1896*, Lausanne: Éd. Antipodes, A Contrario, 2008, 158 p.**

Ce roman historique met en scène un personnage, Marc Solon, dont la vie a été chaotique dans la Genève populaire du XIX<sup>e</sup> siècle. On découvre d'abord l'adulte, voleur de droit commun ayant subi 33 condamnations, emprisonné maintes fois, au total dix-huit années ; puis l'enfant trouvé, placé et déplacé durant toute son enfance, arrivé à 12 ans à La Garance, une institution pour enfants difficiles ; enfin le nourrisson abandonné par une mère elle-même abandonnée. Ce propos est délibéré : il s'agit de remonter dans le temps, des souvenirs récents de Solon aux plus anciens, pour tenter de comprendre pourquoi il n'a pas vécu de manière rangée avec un métier et une famille. C'est un constat d'échec : l'éducation voulue par les philanthropes n'a pas donné les résultats escomptés.

Le vécu au quotidien de Solon, les circonstances de ses délits, l'atmosphère dans la prison de Saint-Antoine ou dans les bas quartiers de la ville sont très suggestifs ainsi que les frasques et les évasions du jeune garçon qui finit par se faire renvoyer de La Garance malgré les efforts du directeur. L'auteure, l'historienne Martine Ruchat, avait de quoi nourrir une telle fiction. Pionnière de l'histoire de l'éducation correctionnelle au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles en Suisse romande, avec notamment ses publications de *L'oiseau et le cachot* (1993) et *Les Chroniques du mal* (1998), elle a pu explorer dans les archives un véritable réseau de sujets (asile, prison, philanthropie, lutte contre l'alcoolisme) et s'en imprégner. Mais, à force de ne rencontrer que des fragments de destinées, peut-être frustrée des lacunes inhérentes aux trous de l'histoire, elle a choisi

de composer une vie dans la durée. À partir des quelques données concernant Solon dans les archives judiciaires et dans le journal du directeur de La Garance, elle construit sa biographie; elle a même l'audace de décrire avec précision des archives fictives.

La fiction et la réalité s'entremêlent en effet déjà dans l'introduction, insolite dans un roman, où elle explique comment cette biographie aurait été récoltée et composée par trois intermédiaires: Henri Lejeune, ouvrier militant (1896); son fils Charles, employé postal et historien amateur (1970); elle-même enfin aujourd'hui. Cet artifice original des trois « auteurs » permet de questionner et de commenter la destinée de Solon. Ainsi Charles constate: « Solon n'a jamais pu se soustraire aux premières marques de sa vie, en ayant connu l'enfermement si jeune, il s'en est nourri comme d'autres se sont nourris de soleil et de tendresse maternelle. Et indéfiniment, il a recherché ce qu'il connaissait déjà » (p. 137).

Ainsi, grâce à une œuvre de fiction très suggestive et écrite avec talent (excepté le style peu adapté de Solon), Martine Ruchat donne à voir son personnage pris dans les mailles de la philanthropie, de la police et de la délinquance de manière plus vivante et plus accessible qu'une étude historique.

Deux thèses traversent *Le « Roman de Solon »*. D'une part, l'idée d'un déterminisme social associé à un pessimisme éducatif et à une suspicion à l'égard de la sincérité des philanthropes. D'autre part, le goût de l'archive (Charles Lejeune va même jusqu'à voler temporairement un registre), avec un fervent plaidoyer pour la conservation des traces du passé.

Ajoutons que ces dernières années le thème historique des enfants placés a occupé une place certaine dans les médias grâce à des témoignages d'adultes; *Le « Roman de Solon »* vient à propos. La biographie de Solon, issue d'une rencontre, « celle de l'archive et de l'imagination » (p. 153), a permis à l'historienne de réhabiliter un personnage dont la vie n'avait eu aucune valeur pour ses contemporains. C'est peut-être un acte militant, prêté par Martine Ruchat à Henri Lejeune.

*Geneviève Heller Racine*

**Michèle É. SCHÄRER, *Friedrich Froebel et l'éducation préscolaire en Suisse romande: 1860-1925*, Lausanne: Cahiers de l'ÉESP, 2008, 231 p.**

L'éducation et l'instruction de la petite enfance demeurent des sujets moins traités que d'autres dans l'historiographie scolaire vaudoise. Michèle Schärer prend le contre-pied de cette tendance, en s'intéressant à la réception de l'œuvre du pédagogue thuringien Friedrich Froebel (1782-1852) en Suisse romande, et plus particulièrement dans les cantons de Vaud et de Genève, de 1860 à 1925. Comment la pensée du père du « *Kindergarten* » a-t-elle été transmise et appliquée? Telle est la question développée dans cet ouvrage suivant différentes focales. En premier lieu, Michèle Schärer reprend, à partir d'éléments biographiques et littéraires, les principes de la méthode froebélienne. Il s'agit d'une formation globale de l'enfant visant « la tête, le cœur et la main » (p. 28). Cette formation maintient le rôle prépondérant de l'éducation maternelle. Froebel crée un matériel pédagogique, qui se veut ludique. Nés dans un milieu bourgeois, les jardins d'enfants n'ont pas pour mission d'accueillir la progéniture des classes populaires, dont les parents travaillent. De plus, aucun but d'instruction tel que lire, écrire ou compter n'est envisagé.

À partir de ce rappel historique, Michèle Schärer s'attache à comparer la doctrine froebélienne, à travers les réalisations et les discours entourant les premiers jardins d'enfants privés et les écoles enfantines. Elle s'intéresse en particulier à la question des apprentissages scolaires, dans le cadre de ces institutions. Puis, en se basant sur les Congrès de Fribourg (1877) et de Porrentruy (1886) ainsi que sur un certain nombre d'articles de *L'Éducateur*, les débats au sein de la Société des instituteurs romands (SIR) font l'objet de son attention, débats marqués par les antagonismes entre partisans d'une école infantine, dont la mission est de faire acquérir les premiers rudiments d'instruction, et les adeptes de l'application des principes édictés par

Froebel. Enfin, les écrits de sept auteur·e·s, qui ont pu influencer les milieux scolaires ou politiques, sont ensuite passés en revue, d'après leur fidélité intellectuelle à l'œuvre en question.

Ainsi, les discours de différents protagonistes ont servi de fils conducteurs, permettant de varier les points de vue et de rendre les qualités analytiques de l'ouvrage plus profondes. Néanmoins, le bilan reste souvent identique: la réception de Froebel demeure sélective en Suisse romande. « Recevoir, c'est toujours un peu prendre et laisser » (p. 15) comme l'affirme Daniel Hameline dans sa belle préface. Ce qui est peu exploité, c'est la métaphysique, la notion d'« unification de la vie » (p. 163), le socle philosophique et religieux. « Laissons à cette nature allemande essentiellement rêveuse ses dissertations nuageuses » (p. 177) affirmait Antoinette Vuagnat en 1897. Ce qui fait l'objet d'une dissemblance majeure, c'est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la capacité à compter à l'école enfantine. Même si le souci d'une éducation et d'une instruction appropriées au jeune âge constitue une préoccupation essentielle, admise par chacun·e.

Les problématiques, au cœur de cette recherche, rejoignent les préoccupations actuelles abordées dans le canton de Vaud et en Suisse, suite à l'obligation de fréquentation de l'école enfantine, aux controverses sur la scolarisation précoce et ses bienfaits attribués. Le travail de Michèle Schärer met ainsi en perspective historique en somme des questions récurrentes.

Fabrice Bertrand

**Tamlin SCHIBLER, *Fées du logis. L'enseignement ménager dans le canton de Vaud de 1834 à 1984*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise 132, 2008, 255 p.**

*Fées du logis* brosse en 187 pages richement illustrées l'histoire de l'enseignement ménager dans le canton Vaud, de son émergence dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à son déclin dans les années 1980, en passant par son apogée au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Enrichi de plus de trente annexes, ce récit en texte et en images révèle non seulement un domaine inexploré de l'histoire vaudoise, mais ouvre également de nouvelles perspectives de recherche sur les rapports sociaux de sexe.

La première partie de l'ouvrage cherche dans les bouleversements sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle, engendrés par l'industrialisation et l'urbanisation, les fondements de l'introduction de l'enseignement ménager. Ce dernier est perçu par les élites de l'époque comme un remède à la question sociale. « On considère alors que, grâce à une formation dans une école ménagère, les femmes seront en mesure de redresser la société moralement et économiquement, d'éradiquer l'alcoolisme, les maladies et le manque d'hygiène, de faire chuter le taux élevé de mortalité infantile, d'empêcher le socialisme de se propager et, finalement, de faire diminuer les divorces. » (p. 30). D'un point de vue plus pragmatique, il devrait également permettre d'enrayer la pénurie de personnel domestique, une préoccupation lancinante de la bourgeoisie de l'époque.

Après un détour par l'histoire du développement de l'enseignement ménager au niveau national, Tamlin Schibler se concentre sur le cas particulier du canton de Vaud qui est le seul canton suisse à avoir introduit une année obligatoire d'enseignement ménager postscolaire pour les filles de 15 à 16 ans qui n'entament pas des études spéciales. Dans cette partie centrale, l'auteure situe tout d'abord son propos dans le contexte des débats du XIX<sup>e</sup> quant à l'instruction des jeunes filles des classes supérieures et populaires. Elle relève que le souci principal des éducateurs, des sociétés philanthropiques et des associations féminines est moins de transmettre aux jeunes filles, toutes classes confondues, des savoirs en vue de développer leurs capacités intellectuelles que de les préparer à devenir de bonnes mères et épouses. Or, si les écoles ménagères communales et différents cours existent dans le canton dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement ménager est encore souvent considéré par les parents comme une perte de temps et d'argent. Ses partisans et ses partisanes se lancent alors dans une vaste campagne pour obtenir des autorités l'obligation d'y assister pour toutes les Vaudoises et obtiennent gain de cause le 19 février 1930 par la loi sur l'instruction publique primaire et le règlement du 28 mars 1931 qui établissent l'enseignement ménager postscolaire obligatoire. Après

une description minutieuse de l'organisation et du contenu du programme, Tamlin Schilber nous dévoile comment la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les classes ménagères vont être mises à contribution au service de l'économie de guerre, concourt à son développement.

Un leitmotiv traverse ces trois premières parties, il s'agit de l'engagement des femmes elles-mêmes et notamment des associations féminines en faveur de l'enseignement ménager. 1968 et sa révolte marquent la rupture. Le nouveau mouvement féministe des années 1970 revendique notamment un enseignement non sexiste. Il dénonce les stéréotypes véhiculés dans l'enseignement et demande une uniformisation des matières enseignées aux garçons et aux filles, ces derniers ont des leçons de mathématiques, de sciences, d'histoire, de géographie et de langue maternelle pendant que les filles suivent des cours de musique, de chant, de couture, d'économie domestique ou de jardinage. Le développement de la société de consommation contribuera à la disparition des écoles ménagères de plus en plus contestées. Tamlin Schibler conclut sur l'époque actuelle et s'interroge sur la pertinence de la réintroduction d'un enseignement ménager destiné cette fois-ci aux filles comme aux garçons. Selon l'auteure, il pourrait permettre aux femmes et aux hommes de mieux concilier vie privée et professionnelle, lutter contre l'obésité infantine et contribuer à l'écologie.

Dans son introduction, Tamlin Schibler nous dit que tout « le défi de sa recherche a consisté à rassembler les documents nécessaires pour reconstituer l'histoire de cet enseignement dans le canton de Vaud » (p. 17). Pari tenu, avec une réserve toutefois. La multitude des sources tant écrites qu'iconographiques est savamment agencée par l'auteure dans un récit très agréable à lire. Toutefois, tout un pan de la littérature concernant l'histoire des femmes et des rapports de genre en Suisse est ignoré. Or, une lecture de ces travaux aurait permis de nuancer une histoire qui paraît par moments très linéaire et schématique. Tamlin Schilber axe son analyse sur le facteur idéologique qui se caractériserait par une glorification de la femme au foyer presque immuable du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin des années 1960. Or, cette idéologie prend racine et se développe en fonction d'un contexte social et économique troublé par deux guerres mondiales, de longues périodes de récession et des conflits de classes violents. Exception faite des pages très intéressantes consacrées à la période de la Seconde Guerre mondiale, ce contexte reste en arrière-plan. Cette idéologie est également une réponse à une nouvelle visibilité des femmes dans la sphère publique et sur le marché du travail. S'interroger sur les intérêts économiques et politiques des partisans et des partisans de l'enseignement ménager ainsi qu'à leurs réseaux sociaux aurait certainement permis une analyse plus fine de l'engouement pour l'enseignement ménager des élites philanthropiques, de l'État et des associations féminines tenues de conjuguer leurs aspirations avec un contexte politique polarisé.

Corinne Dallera

## Comptes rendus généraux

**Emmanuel ABETEL, *La gigantomachie de Lousonna-Vidy; suivie de Considérations sur la transmission du motif de l'anguipède*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande 106, Lousonna 10, 2007, 200 p.**

Il était temps qu'un ouvrage soit consacré à l'un des monuments les plus évocateurs, mais peut-être aussi des plus énigmatiques du bourg antique de Lousonna. Trouvés en 1936 près du temple situé au centre du vicus, à l'endroit de la promenade archéologique actuelle, les blocs épars d'une série de bas-reliefs révèlent les scènes d'une gigantomachie, autrement dit du combat entre dieux et géants au tronc d'homme et aux membres inférieurs en forme de serpents. Les fragments ne sont pas nombreux mais suffisent amplement à faire l'objet d'une thèse qui sera augmentée d'un volet fort intéressant et novateur sur la survie du thème de la gigantomachie de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le tableau d'Ingres montrant Thétis et Jupiter assis sur un

trône orné de son combat contre des géants. La publication de cette thèse commencée en 1981 offre l'avantage du profond mûrissement du sujet. Chacun des aspects découlant de l'étude des blocs conservés a été soigneusement et clairement abordé. L'historique de la découverte permet de rendre attentivement compte des fragments sculptés, du morceau de choix au Jupiter foudroyant au bras d'un géant anguipède en passant par deux autres fragments de géants, le torse d'un guerrier, le bout d'un cavalier, l'épaule droite d'un homme vêtu d'une chlamyde, le caisson d'un char, le buste et la tête d'un personnage barbu assis de plus grande dimension. Les éléments d'architecture sont aussi présentés, permettant de regretter la disparition d'une inscription et de s'étonner de la mention d'un décor de tulipe là où il y a rais de cœur. L'analyse de détail des fragments va conduire à une reconstitution grâce au passage par les textes et les représentations antiques de ce thème fondamental de l'opposition entre le Bien et le Mal que représente le combat entre les dieux de l'Olympe et les géants chthoniens. Avec la volonté d'être le plus exhaustif possible, E. Abetel cherche par les textes autant que par l'image à démontrer ce que les sculpteurs à l'origine des motifs lausannois ont pu avoir comme modèle; si l'intention est tout à fait louable, elle ne semble pas tenir compte du fait que la discussion sur les ateliers est l'une des plus fournies de la recherche sur l'art antique, ce que quelques références complémentaires auraient montré. Le relief lausannois se révèle ainsi directement dans la ligne de la frise du Grand autel de Pergame exposé à Berlin. Pour renforcer la marque de cet héritage grec, E. Abetel va chercher les noms connus des protagonistes, l'aspect des monstres et leur évolution, leur armement. Un chapitre important aborde le thème de la gigantomachie à l'époque romaine, et son succès particulier en Gaule et en Germanie; là plus qu'ailleurs dans l'Empire, les barbares, comparables aux géants anguipèdes, ont été une menace pour l'ordre du monde. Des colonnes surmontées d'un Jupiter aux prises avec un anguipède, qu'E. Abetel met très habilement en parallèle avec les scènes de Lousonna, sont là pour rappeler la suprématie de l'Olympien et donc de l'empereur régnant. C'est d'ailleurs dans la commémoration d'un exploit militaire impérial que va se spécialiser l'utilisation de l'iconographie du géant.

Pour la restitution du monument lausannois, E. Abetel reprend scrupuleusement chacun des parallèles qu'il a utilisés avec description et historique de leur découverte, examinant les positions des protagonistes pour assurer le choix graphique, ajoutant Mars, un Dioscure et Apollon archer au nombre des dieux représentés. Malgré une démonstration serrée, reconnaître le char d'Hélios dans le fragment à disposition ne nous a pas convaincu; les références prises en compte sont essentiellement situées à l'époque classique et hellénistique et non à l'époque impériale romaine. La représentation de Luna ne devrait pas être négligée, nous semble-t-il. À ces éléments s'ajoutent les vestiges d'un coussinet d'autel. Fort de cette démarche détaillée, l'auteur aborde prudemment la question de la répartition des figures, de leur style, du ou des artistes qui les ont exécutées au début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., peut-être en provenance d'Avenches, la capitale des Helvètes.

La qualité de la facture des bas-reliefs amène E. Abetel à se poser la question et du lieu auquel ils étaient destinés – un fanum, un temple de type celtique – et, dans un tel lieu, de la place que prennent généralement les sculptures. Suite au passage en revue très suggestif des possibilités, la solution privilégiée est celle d'un pilier situé devant le temple et supportant une sorte d'édicule réunissant quatre pans sculptés sous un même toit; le choix est discutable mais une proposition de restitution (fig. 60) nous en donne un rendu en couleur bienvenu. L'emplacement trouvé, il s'agit ensuite de s'interroger sur le contexte dans lequel a été érigé le monument. Le combat victorieux de Jupiter a sans doute été utilisé pour la commémoration d'exploits guerriers de l'empereur Septime Sévère, appelé le « sauveur du monde » sur une dédicace d'Avenches. Si le temple a bien été élevé en l'honneur du grand Jupiter, le seul dieu mentionné par une inscription est Mercure, un patron des commerçants tout à fait adapté pour un bourg comme Lousonna. La religion antique permet ces côtoiements. Peut-être faudrait-il mettre au compte de cette double appartenance du temple l'existence possible d'un second pilier visible sur le relevé de fouille de 1936 (fig. 63), sur lequel rien ne nous est dit.

Restait une dernière question à examiner pour que l'histoire du monument soit complète: celle de sa destruction. C'est l'occasion pour l'auteur de s'interroger sur l'implantation du christianisme sur le Plateau suisse et ses conséquences. Une couche d'incendie de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle inciterait à attribuer la

destruction du temple lausannois à un moment où Martin et ses disciples sont connus pour avoir opéré des destructions de bâtiments païens. Si la gigantomachie disparaît non seulement du centre de Lousonna, mais de manière générale de l'art monumental, elle continuera à être utilisée dans les textes, les pères de l'Église en faisant une image de l'homme inculte. Est-ce là l'emploi qui a fini par faire oublier les géants anguipèdes? La monstruosité sera celle du diable et de ses acolytes. Il faudra attendre la Renaissance pour que ressurgisse le thème des géants, lié à la découverte d'objets les représentant comme le magnifique camée d'Athénion conservé à Naples. E. Abetel donne là deux excellents chapitres sur la survie des anguipèdes.

On aurait aimé voir un avertissement au lecteur signalant la relative ancienneté de la bibliographie; quelques ouvrages récents capitaux pour le propos ne sont pas mentionnés comme celui de François Queyrel, *L'autel de Pergame. Images et pouvoir en Grèce d'Asie*, Paris: Picard, Antiqua 9, 2005. Sur ce sujet, notons la parution en 2007 de l'étude de Françoise-Hélène Massa-Pairault, *La Gigantomachie de Pergame ou L'image du monde*, Athènes: École française d'Athènes, Bulletin de correspondance hellénique, Supplément 50. Plus généralement autour de Pergame, de la nouvelle datation du grand autel suite à une fouille, l'ouvrage de Wolfgang Radt, *Pergamon. Geschichte und Bauten einer antiken Metropole*, Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1999, aurait mérité d'être cité. Pour rester en Asie Mineure, Termessos a eu droit à une publication qui reste incontournable, éditée pour la quatrième fois, celle de Mustafa Uysal, *Termessos: a Pisidian Mountain Town of Antiquity*, Antalya: Graphics, 1990; Aphrodisias a survécu à l'honorable Kenan Erim puisqu'une collection de *papers* porte le nom de la ville pour la quatrième fois en 2008 et qu'elle a eu droit à un article fouillé dans l'ouvrage édité par David Parrish, *Urbanism in Western Asia Minor. New Studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge, and Xanthos*, Portsmouth: Journal of Roman Archaeology, JRA Suppl. 45, 2001. Pour la discussion autour de la base de colonne de Jupiter dans la villa de Neftenbach, l'ouvrage de son fouilleur aurait apporté des compléments utiles: Jürg Rychener, *Der römische Gutshof in Neftenbach*, Zurich, Egg: Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31, 1999. De même, la publication du guide archéologique de Pully aurait offert un éclairage bienvenu au propos: Sandrine Reymond, Évelyne Broillet-Ramjoué *et al.*, *La villa romaine de Pully et ses peintures murales*, Pully: Musées de Pully, Guides archéologiques de la Suisse 32, 2001.

Ces quelques lacunes n'enlèvent en rien l'acuité et la précision de l'analyse pour un livre qui rend enfin justice à un monument exceptionnel de la petite bourgade de Lousonna.

Michel Fuchs

**Bernard ANDENMATTEN, Catherine CHÈNE, Martine OSTORERO, Eva PIBIRI (éds), *Mémoires de cours. Études offertes à Agostino Paravicini Bagliani par ses collègues et élèves de l'Université de Lausanne*, Lausanne: Cahiers lausannois d'histoire médiévale 48, 2008, 553 p.**

Ce quarante-huitième volume des Cahiers lausannois d'histoire médiévale (abrégé ci-après CLHM) constitue à n'en pas douter une livraison exceptionnelle. Il s'agit du premier tome de la collection à se présenter sous la forme d'un mélange d'études réunies à l'occasion du départ en retraite académique du fondateur des CLHM, le professeur Agostino Paravicini Bagliani. Ces vingt et une contributions ne sont pas dédiées à un thème de recherche précis, comme cela a été le cas précédemment (*L'itinérance des seigneurs, Pierre II de Savoie, Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie, Le Pays de Vaud vers 1300*), mais reflètent plutôt les thèmes de recherche de leurs auteurs.

Dans son avant-propos, le professeur Michel Pastoureau rappelle avec admiration et amitié combien le professeur Paravicini Bagliani a marqué de son empreinte la chaire d'histoire médiévale de l'Université de Lausanne durant les vingt-sept années passées à sa tête. En plus de ses nombreuses publications, dont la liste



exhaustive figure dans cet ouvrage, le professeur Paravicini Bagliani a dirigé l'enseignement et la recherche de la section d'histoire médiévale en sachant encadrer et stimuler ses étudiants, mémorants, doctorants et collègues. Dans le domaine de la recherche, une des contributions majeures du professeur Paravicini Bagliani a été sa volonté de faire exploiter les riches séries documentaires disponibles pour le Pays de Vaud durant la période médiévale. Comme le signale justement le professeur Pastoureau, Agostino Paravicini Bagliani s'est également livré à de nombreuses autres activités : direction de revues et de collections historiques, participation à plusieurs fondations, associations et sociétés prestigieuses en Suisse et dans le monde.

Le présent volume, au titre fort bien trouvé de *Mémoires de cours*, illustre pleinement la conception de la recherche historique du professeur Paravicini Bagliani. En effet, la majorité des auteurs ayant apporté leur contribution provient de la filière de formation de l'Université de Lausanne, les autres étant des collègues des Universités de Lausanne, Genève et Chambéry travaillant sur des thèmes analogues. De plus, tous les articles présentés sont fondés sur une analyse rigoureuse et exhaustive de sources manuscrites ou iconographiques, soit inédites, soit insuffisamment exploitées à ce jour. Selon Michel Pastoureau, ce souci de bâtir le discours sur l'exploitation des sources constitue une des grandes forces de la collection historique lausannoise. Il convient encore de mentionner qu'un autre volume en hommage au professeur Paravicini a été édité parallèlement dans le cadre de la collection *Micrologus*. Cet ouvrage reflète le deuxième pôle d'intérêt du professeur Paravicini Bagliani, à savoir l'histoire des sciences au Moyen Âge (*Natura, scienze e società medievali. Studi in onore di Agostino Paravicini Bagliani*, a cura di Claudio Leonardi e Francesco Santi, Florence: SISMEL, Micrologus' Library 28, 2008).

Malgré une apparente dispersion thématique et un spectre chronologique s'étendant sur sept siècles, ces *Mémoires de cours* présentent une cohérence certaine. À quelques exceptions près, les études portent toutes sur l'histoire du Pays de Vaud médiéval ainsi que sur un sujet connexe : la Maison de Savoie. Ces deux thèmes demeurent d'ailleurs indissociables pour qui cherche à comprendre l'évolution de notre région à cette époque. Par ailleurs, les éditeurs ont judicieusement découpé l'ouvrage en trois parties homogènes. Le premier chapitre est consacré à l'histoire religieuse et culturelle, le deuxième à l'histoire politique du Pays de Vaud et de la Maison de Savoie et le troisième aux normes et pratiques juridiques.

La première partie se révèle la plus volumineuse et la plus complexe de l'ouvrage. Elle est constituée de onze articles chronologiquement répartis entre le début du XI<sup>e</sup> et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle englobe également un espace spatial important. Ainsi, quoique centrée sur Lausanne et sa cathédrale, elle nous emmène également en Viennois, à Besançon, Padoue et Florence. Finalement, les sources exploitées se révèlent plus hétérogènes que dans les autres parties. Elles sont en réalité de type iconographique pour la description par Serena Romano de la salle capitulaire de la basilique Saint-Antoine de Padoue et manuscrites pour les autres articles, ce second genre offrant cependant des variantes plus ou moins courantes : littérature savante pour les coqs de Pierre Dubuis, collection d'*arenga* réunies par un chanoine lausannois pour Ernst Tremp, recueils d'*exempla* relatant des excommunications d'animaux chez Catherine Chêne et, enfin, des documents plus familiers issus des diverses chancelleries. En ce qui concerne les sources documentaires les plus anciennes, Laurent Ripart étudie un serment de paix datant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle tandis qu'Alexandre Pahud évoque la situation politique du couvent de Payerne éclairée par un *deperditum* du tout début de ce même siècle. Trois articles illustrent ensuite la vie religieuse lausannoise. Le thème de la pauvreté est abordé par Georg Modestin au travers d'une donation effectuée par un dominicain lausannois dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Prisca Lehmann rappelle la fondation de la chapelle des Innocents dans la cathédrale au début du XV<sup>e</sup> siècle en s'appuyant sur son acte de fondation ainsi que sur deux procès-verbaux de visites plus tardifs. Arthur Bisseger tempère quelques idées reçues à propos de l'absentéisme des chanoines à la veille de la Réforme en exploitant les nombreuses données contenues dans un registre intitulé « Calendrier de l'Église de Lausanne » datant du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour terminer, deux articles sortent du cadre lémanique. Yann Dahhaoui décrit le curieux rituel de l'élection d'un pape des Innocents grâce à la lecture d'un ordinaire-coutumier remontant à la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et Ilaria Taddei présente une synthèse sur les associations de jeunes à Florence au XV<sup>e</sup> siècle.

Le deuxième chapitre, consacré à l'histoire politique et à l'administration du Pays de Vaud et de la Maison de Savoie, présente un plus grand équilibre. Laissant de côté le monde clérical, le spectre chronologique se réduit également, étant donné que la production documentaire laïque ne prend réellement son essor qu'au XIII<sup>e</sup> siècle. La période couverte s'étend jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les thèmes principaux traités ici sont, d'une part, l'administration du Pays de Vaud (Clémence Thévenaz-Modestin, Franco Morenzoni) et le processus de curialisation de la Maison de Savoie aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (Guido Castelnovo, Eva Pibiri, Thalia Bréro). D'autre part, les deux articles de Christine et Jean-Daniel Morerod et de Bernard Andenmatten démontrent une fois de plus le rôle crucial joué par les princes savoyards dans l'évolution politique de la région.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux normes pratiques et juridiques. Les premières touchent un des domaines les mieux étudiés dans le cadre de la Section d'histoire médiévale de l'Université de Lausanne, à savoir la répression des crimes de sorcellerie dès la fin du Moyen Âge. Dans les trois articles qui y sont consacrés (Kathrin Utz Tremp, Chantal Amman-Doubliez, Lionel Dorthe), l'accent porte sur les implications directes d'enquêtes menées par les pouvoirs laïques dont l'objectif principal visait à rétablir la paix et l'ordre publics au sein des communautés. Les normes juridiques sont illustrées par deux grands spécialistes du droit médiéval romand : les professeurs Jean-François Poudret et Denis Tappy. Le premier étudie la cession de biens en cas d'excommunication pour dettes, une pratique très particulière du droit médiéval. Le second traite de la diffusion des prescriptions canoniques relatives aux fiançailles et au mariage.

Au terme du vaste tour d'horizon présenté par cet ouvrage, le lecteur aura pu se forger une image assez exhaustive des champs de recherche historiques actuels dans notre région. On peut espérer que les étudiants et chercheurs qui succéderont désormais au professeur Agostino Paravicini Bagliani garderont en mémoire l'impulsion qu'il a su donner aux études médiévales lémaniques et que de nombreux volumes des CLHM viendront encore en apporter la preuve. Ce sera là sans doute le plus bel hommage qu'on pourra lui rendre.

*Claude Berguerand*

**Caroline BRUNETTI *et al.*, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande 107, 2007, 638 p.**

Participer au remontage morcelé des premiers temps d'Yverdon-les-Bains, à l'époque où la ville d'eau s'appelait *Eburodunum*, la « forteresse des ifs », voilà ce que nous propose Caroline Brunetti dans la publication de sa thèse. Son approche est précise et savamment menée entre les bribes recueillies dans l'une des rues de la ville et le mobilier façonneur du temps. Le point de départ de ses recherches lui a été fourni par une série d'interventions dans la rue des Philosophes, les premières d'envergure après celles d'Albert Naef, grand archéologue vaudois qui s'est penché lui sur le *castrum*, le fort du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. situé au sud du bourg. C. Brunetti insère habilement son travail dans celui de ses prédécesseurs et fournit une étude détaillée de chacune des fouilles menées dans les années 1990. Des plans ponctuent régulièrement le discours et facilitent la lecture et la compréhension des résultats.

La ville antique s'est établie logiquement sur un cordon littoral (III) stable et va très tôt prendre place à l'endroit du *castrum* tardif. Le sous-sol humide du site a permis la conservation de bois qui ont fourni de précieuses datations dendrochronologiques : un imposant ouvrage défensif voit le jour vers 80 avant J.-C. et le fort est construit vers 325-326 après J.-C. La description des différents chantiers a l'avantage d'assurer la restitution finalement proposée, malgré le caractère incomplet des fouilles conduites sur place, vingt-six interventions ayant livré des vestiges ou du matériel de l'âge du Fer à Yverdon (répertoire aux pp. 30-32). Dès le début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le terrain a nécessité le creusement de fossés pour lesquels l'auteure privilégie de manière convaincante la fonction drainante, en relation avec une agglomération proche et peut-être la construction d'une fortification. Des piquets de bois ont révélé ailleurs une date d'abattage entre 308 et

305 avant J.-C., assurant ainsi l'existence d'une première palissade. Elle sera suivie par une deuxième palissade avant la construction du rempart du début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Celui-ci a droit à une étude attentive tant sa structure est exemplaire, comprenant en outre l'attestation d'une réfection partielle: il fait partie des fortifications à poteaux frontaux, que l'on nomme généralement sous leur vocable allemand de *Pfostenschlitzmauer*, bien connues en Suisse, en particulier avec les exemples de Berne-Engehalbinsel et du Mont Vully. Sa restitution sous forme de maquette ou de dessins (fig. 105-108) rend bien compte du système mis au point pour la défense des lieux à l'époque de la Tène finale, imposant avec ses 5 m de hauteur estimée. Le rempart devait longer le rivage antique du lac d'un côté, l'ancien cours de la Thièle de l'autre, faisant d'Yverdon un site de plaine fortifié qui, à ce jour, ne trouve aucun rapprochement. L'ouvrage est démantelé au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. En bordure extérieure et intérieure du rempart, des bâtiments ont été mis au jour dont l'un, semi-enterré, a permis la restitution architecturale d'un édifice à poteaux plantés à deux neufs (fig. 117-118), qui a le plus vraisemblablement servi d'atelier autour du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

C. Brunetti n'a pas délaissé les constructions romaines du secteur de la rue des Philosophes, alors qu'elles n'entraient pas directement dans son propos. Elle nous offre ainsi l'avantage de considérer l'évolution de la zone dans sa globalité: l'*oppidum* celtique est abandonné laissant place à la tourbe avant des travaux de remblayage importants vers 10-20 après J.-C. dans le secteur oriental. Ce remblai d'installation du *vicus* avait déjà été repéré sous l'atelier de Faustus, potier yverdonnois. Au sud du secteur, le remblai n'est installé que quelques décennies plus tard et ne suscite pas de développement urbain. Celui-ci se fait visiblement le long de la voie qui longe le rivage antique. Le bourg sera occupé jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste le cuvelage en bois d'un puits daté de 240 après J.-C. Le site semble abandonné ou en cours d'abandon lorsqu'une volonté sans doute impériale décide d'aménager la *castrum eburodunense*; il constituera le siège du préfet de la flotte des navigateurs jusqu'au V<sup>e</sup> siècle en tout cas, selon la *Notice des Dignités*.

Un imposant chapitre de l'ouvrage traite du mobilier archéologique, donnant un apport capital à la connaissance des objets de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. dans nos régions, à la charnière entre deux phases de la période de La Tène finale, LT D1 et LT D2 pour les spécialistes. L'auteure a mis au point une typologie et une nomenclature éprouvées qui font de son catalogue une référence désormais obligée pour la céramique de cette époque. La précision accordée à l'analyse du matériel de l'*oppidum* n'est pas oubliée en abordant celle du *vicus*: l'occupation de l'ensemble du site est auscultée. À l'aide du passage en revue du mobilier des fouilles anciennes, une évolution des répertoires céramiques est même proposée, s'étendant aux questions de commercialisation, de romanisation et de modes de production (pp. 290-301). Des études spécialisées ont été confiées à différents collaborateurs, de l'analyse pétrographique du rempart à celle des monnaies (la première vers 80 avant J.-C., la dernière vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.), en passant par l'étude du travail du bois (les pieux du rempart sont essentiellement en chêne, deux sont en hêtre), l'analyse statique du rempart, l'étude des restes osseux et de la métallurgie. Une mention particulière doit être faite pour le chapitre que C. Brunetti consacre à la statue celtique en chêne trouvée devant la fortification gauloise d'Yverdon et au dépôt votif du second âge du Fer dont elle faisait partie: le bois sculpté est très vraisemblablement la représentation d'une divinité, peut-être tutélaire, portant un torque autour du cou, offrande des hommes, et tenant un torque en main droite, signe des bienfaits apporté par le dieu.

Pour une meilleure compréhension de la période envisagée à l'ouest du lac de Neuchâtel, il était indispensable de rendre compte du *murus gallicus* de Sermuz, conservé sur place et visible depuis 1990. Philippe Curdy, l'un des responsables de la fouille, fait ici la publication de ce rempart protohistorique établi à proximité d'Yverdon. Sa construction se caractérise par la présence de deux fronts parementés en pierre sèche et d'une grille de poutres horizontales dans les remblais, selon un système que décrit Jules César (*Guerre des Gaules*, VII, 23) et qui lui a valu son nom (cf. la restitution de la fig. 312). Forte de l'analyse du matériel du site, C. Brunetti conclut, en un chapitre de réflexions bienvenues, par la terminologie des remparts celtiques et leur rôle en Suisse occidentale, par une synthèse autour de l'occupation d'Yverdon et les raisons de la présence d'une fortification sur le site tout proche de Sermuz. Des troupes d'auxiliaires gaulois ont sans doute

séjourné sur les hauts d'un bourg qui ne cesse d'être occupé durant tout le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Par son étude approfondie, C. Brunetti nous offre là une base solide pour toute recherche sur la fin de l'âge du Fer et la romanisation du territoire helvète.

*Michel Fuchs*

**Jean CHAUMA, *Poèmes et récits de plaine*, Lausanne: Éd. Antipodes, A contrario, 2008, 69 p.**

Ce recueil a été écrit par un ex-détenu des ÉPO, Jean Chauma, incarcéré à la suite d'un certain nombre de braquages à main armée retentissants.

D'une forme brève, incisive même, les poèmes et récits déclinent les thèmes de la vie en prison, de la vie avant la prison aussi. Y apparaissent des images simples tirées du quotidien (bruits et odeurs de l'atelier, givre du matin). Le langage est concis, cru quelquefois, contrastant avec certaines pages où c'est la recherche lexicale qui prime (comme dans le poème intitulé *Secret*, énonçant non sans une pointe d'humour: *Trusquiner et dégauchir à la varlope*), et d'autres où filtre l'amour des sons, avec l'usage d'allitérations par exemple.

On sent tout au long du recueil l'envie de ne faire qu'un avec le monde, avec le ciel, avec le paysage, avec l'établi et les outils de l'atelier. Parfois, l'auteur accède à un moment de révélation, de grâce presque; il arrive alors à s'unir au cosmos, mais, on l'imagine, ces moments sont rares, car il y a énormément d'attente, une attente interminable dans la grande plaine, il y a les limites physiques du pénitencier, celles qui touchent la psyché, il y a beaucoup de mélancolie, et quelque chose de désespéré dans cette existence. Quelque chose de doux aussi, qui tranche complètement avec le précédent ouvrage, un roman dur et sauvage, *Bras cassés*, dont on ressort groggy, à la fois fasciné et nauséux, également publié aux Éditions Antipodes.

Chez Chauma, malgré les circonstances tragiques, ou peut-être grâce à celles-ci, il y a encore beaucoup de rêve, d'enfance, d'évasion aussi...; il y a une formidable pulsion de vie qui arrive à le projeter, en emmenant le lecteur avec lui, hors et au-delà d'une existence trop cloisonnée. En cela, ce recueil est bouleversant.

L'auteur n'emploie pas de ton revendicateur ou revanchard sur sa condition, bien au contraire, on a même l'impression que les ÉPO lui apportent une forme de rédemption, ou plus simplement de sérénité. Par ailleurs, son écriture ne se borne pas à décrire le quotidien, elle le transcende, et révèle une vraie portée littéraire.

Le jeu de mots est facile mais tentant: Jean Chauma sait faire sauter les conventions, tout comme il a si bien su faire sauter la banque. Ses paroles parlent au cœur de chacun, car elles expriment la condition fondamentale de l'homme, son «urgence» de vivre, tout comme les limites de son existence. La prison n'est-elle finalement pas la meilleure métaphore de notre condition humaine que l'enfermement pousse à son paroxysme?

*Ici*

*Ici les visages et les corps se crispent, se tordent, se figent et se tendent.*

*Ici on ne se parle pas, on va d'enculade en va chier et bande d'enfoirés.*

*Ici on ne pense pas on geint.*

*Ici on ne vit pas on attend de vivre.*

*Ici les bonjours sont des contrôles, les bons appétits des passages obligés, les bonsoirs des fermetures.*

*Ici l'autre est odeur et hurlement, l'autre est mélange impudique et ennemi.*

*Ici.*

*Des hommes vivent.*

*Catherine Schmutz*

***Le Plaict Général de Lausanne de 1368 «translaté de latyn en françois», édité par Yann DAHHAOUI et commenté par Jean-François POUDRET, Lausanne: Cahiers lausannois d'histoire médiévale 43, 2008, 93 p.***

On sait que Lausanne a bénéficié au Moyen Âge d'un plaïd général, soit d'une assemblée remontant vraisemblablement à l'époque carolingienne, qui a exercé jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle des fonctions judiciaires et de police des voies publiques, mais a joué aussi un rôle important dans la transmission, d'abord orale, des droits réciproques du seigneur et des habitants qu'elle reconnaissait périodiquement. De cette reconnaissance, on est passé en 1368 à une rédaction officielle, qui a fait dès lors figure de charte fondamentale, codifiant les libertés et franchises de cette ville. Rapidement appelé Plaict général, d'après le nom de l'assemblée dont il est issu<sup>1</sup>, ce texte est resté la principale source écrite du droit lausannois jusqu'à son remplacement par un coutumier du même nom rédigé à l'époque bernoise (*Coustumier et Plaict général de Lausanne* de 1618). Il s'agit donc d'un monument majeur pour l'histoire juridique et institutionnelle de la cité épiscopale, qui a fait l'objet de plusieurs études ces dernières décennies, dont tout récemment un ouvrage du professeur zurichois Simon Teuscher consacré au passage de la tradition orale à la rédaction écrite sur le territoire de la Suisse actuelle<sup>2</sup>, où le cas lausannois est amplement traité.

Si le texte original latin du Plaict général de 1368 et le commentaire, en latin également, qui en a été rédigé au XV<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet de plusieurs éditions scientifiques, pour la dernière fois en 1977 (SDS Vd B I N<sup>os</sup> 190, pp. 219 ss. et 192, pp. 239 ss.), il n'en existait à ce jour pas de version française aisément accessible. Une traduction de la fin du Moyen Âge, avec une numérotation des articles et un répertoire en français également, est pourtant conservée dans les archives de la ville de Vevey. Découvert en 1942, ce document était resté inédit et largement ignoré jusqu'ici. Yann Dahhaoui et Jean-François Poudret se sont unis pour en donner une édition critique.

Le défi était de taille: retrouvés dans l'épaisseur d'une couverture, les feuillets supportant cette traduction ont en effet été partiellement rognés, d'où la disparition ou la mutilation de multiples passages. En se fondant sur la version latine, les auteurs ont néanmoins pu reconstituer un texte pratiquement complet. Il est édité avec en chiffres romains sa numérotation d'époque ainsi qu'en chiffres arabes la numérotation, différente, utilisée par les historiens modernes. Chaque disposition est en outre accompagnée de notes qui en facilitent la compréhension.

L'édition elle-même est précédée d'une ample présentation, qui récapitule ce que l'on sait de l'assemblée du plaïd général et de la rédaction de 1368 (pp. 5 ss.) et décrit le manuscrit veveysan ainsi que les principes

- 1 S'il n'apparaît pas dans ce texte lui-même, le terme de «Plaict général» pour désigner la rédaction précitée est attesté dès 1389 en tout cas (*littera placiti generalis*, cf. *Les sources du droit Suisse, XIX<sup>e</sup> partie, Les sources du droit du canton de Vaud, Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, B. Droit seigneuriaux et franchises municipales, I. Lausanne et les terres épiscopales, éd. Danielle Anex-Cabanis et Jean-François Poudret, Aarau: Sauerländer, 1977, ci-après Vd B I N<sup>o</sup> 337, p. 567) et devient usuel au XV<sup>e</sup> siècle, tant en latin qu'en français, mais la graphie utilisée n'est pas alors unifiée. Afin de distinguer l'assemblée de la rédaction de 1368, les historiens modernes ont pris l'habitude d'orthographier la première «plaïd» et la seconde «Plaict».
- 2 Cf. S. Teuscher, *Erzähltes Recht. Lokale Herrschaft, Verschriftlichung und Traditionsbildung im Spätmittelalter*, Frankfurt/New York: Campus Verlag, 2007. Plus spécialement sur le Plaict général de Lausanne, cf. aussi du même auteur «Notiz, Weisung, Glosse. Zur Entstehung (mündlicher Rechtstexte) im spätmittelalterlichen Lausanne», in Ludolf Kuchenbuch et al. (éds), *Textus im Mittelalter. Komponenten und Situationen des Wortgebrauches im Schriftsemantischen Feld*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 216, 2006, pp. 254-284.

d'édition suivis (pp. 19 ss.). Il n'est possible en l'état ni d'identifier le traducteur, ni de déterminer dans quel contexte il a effectué son travail, ni de localiser ou dater précisément celui-ci. Les auteurs penchent cependant pour une œuvre du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle et une provenance de la région de Vevey même, d'autant plus plausible que le droit lausannois s'appliquait dans cette ville et les alentours (p. 24 et p. 30 n. 8). Ils relèvent une erreur à l'article 152 (*ad altitudinem* rendu par *alentour*, ce qu'une faute de transcription d'un texte déjà en français, qui aurait pu porter par exemple à *l'auteur*..., expliquerait mieux qu'une faute de traduction directe), et d'autres bizarreries qui pourraient indiquer que le manuscrit veveysan est lui-même la copie d'une traduction préexistante (p. 23 n. 95). Bien qu'un document montre que la ville de Lausanne possédait en 1482 une telle traduction, aujourd'hui perdue, le titre donné par cette source est différent de celui du manuscrit veveysan, de telle sorte que les auteurs estiment peu probable une filiation (p. 23).

L'existence d'une telle version française pose la question de la maîtrise du latin par les utilisateurs de documents officiels, restés en général rédigés en cette langue dans nos régions jusqu'en 1536. Le manuscrit veveysan n'est pas un exemple isolé, et les auteurs appellent à une comparaison avec d'autres actes qui ont été traduits à la fin du Moyen Âge en Suisse romande, comme la *Handfeste* de Fribourg, les Franchises de Genève, ou celles de Moudon (p. 2). On pourrait ajouter pour Lausanne la confirmation des droits et libertés de la ville par l'empereur Frédéric III en 1469, dont cette ville avait commandé une traduction à son syndic Jean Bagnyon (cf. SDS Vd B I N° 38, p. 28 et Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XXXV, 1881, pp. 154 ss.) et qui est également mentionnée dans le document de 1482 précité (cf. Clémence Thévenaz Modestin, *Un mariage contesté. L'union de la Cité et de la Ville inférieure de Lausanne (1481)*, Lausanne: Cahier lausannois d'histoire médiévale 38, 2006, p. 249 n. 78). Ces exemples s'inscrivent d'ailleurs dans un mouvement plus ample: ainsi, en 1528, le duc Charles III fit établir une traduction française des *Statuta Sabaudie* de 1430, qui fut remise aux États de Savoie, mais qu'il renonça à faire imprimer dans l'attente d'une révision générale de ces statuts (cf. *Parlamento Sabauda*, Bologne: N. Zanichelli, 1928 ss., IX N<sup>os</sup> 4805 p. 600, 4807 p. 605, 4821 p. 620, 4822 p. 621 et 4824 p. 625). Relevons qu'il s'agit dans tous les cas de traductions en français et non en patois, même si quelques termes ou formes témoignent d'une influence du franco-provençal (par exemple, l'usage, à deux reprises, du terme *disande* au lieu du français samedi, qui apparaît cependant aussi, cf. p. 49, n. 72).

Certaines inexactitudes de la traduction montrent que son auteur a parfois mal compris (par exemple à l'art. 148, où il a traduit *hospitium* par *hoste* au lieu de «demeure», cf. p. 68 n. 144), voire mal lu (par exemple à l'art. 147 où il a sans doute lu *delicto* pour *debito*, cf. p. 68 n. 143), certains passages du texte de 1368. Il lui est arrivé aussi de sauter quelques mots (par exemple à l'article 155 où il n'a pas traduit *quibus [diebus] tenebitur curia secularis*, cf. p. 71 n. 152). À l'inverse, il peut aussi cependant se montrer plus précis que sa source (par exemple, à l'art. 3, où le latin *raptores* est rendu par *rapteurs* de femme). En général, le manuscrit veveysan contient cependant bien une simple traduction, qui ne prétend pas ajouter des compléments au Plaict général de 1368. À aucun moment, il ne se réfère directement au commentaire du XV<sup>e</sup> siècle déjà mentionné. En se fondant sur deux passages dont la traduction s'écarte du texte littéral latin dans un sens rejoignant des indications du commentateur, les auteurs estiment que le traducteur a pu en avoir connaissance (pp. 24, 32 n. 19 et 54 n. 91). Ils signalent cependant d'autres cas où la traduction s'en tient aux indications de la rédaction de 1368, alors même que des changements survenus depuis sont signalés dans le commentaire (pp. 41 n. 43 et 47 n. 66). Ajoutons que le manuscrit veveysan traduit également littéralement un passage de l'art. 2 (*canonici... debent regi processiones* rendu par *les chanoyne... doivent aut roy processions*) là où le commentateur a lu *canonici debent regere processiones*, sans faire mention du roi. Il nous semble ainsi que les indices en faveur d'une utilisation du commentaire par le traducteur sont contrebalancés par au moins autant d'indices contraires...

En définitive, la publication de Yann Dahhaoui et de Jean-François Poudret captivera toutes les personnes intéressées par l'histoire du droit et des institutions de Lausanne. Ils y trouveront abondance de renseignements sur la manière dont le Plaict général de 1368 était compris à la fin du Moyen Âge en même temps que,

grâce à l'appareil critique accompagnant chaque disposition, des explications et des pistes de recherche renvoyant tant à d'autres documents médiévaux qu'à des travaux historiques récents. De la numérotation d'époque et du répertoire qui termine le manuscrit, ils pourront aussi tirer d'intéressantes indications sur la manière dont les praticiens pouvaient utiliser un tel document. Celui-ci devrait d'ailleurs retenir aussi l'attention des philologues et linguistes pour tous les renseignements que ce rare témoignage peut fournir sur la manière dont le latin médiéval était rendu en langue vernaculaire et, en général, sur le français utilisé dans nos régions à cette époque. Plus simplement, cette traduction pourra aussi rendre service aux historiens non latinistes, aujourd'hui toujours plus nombreux, désireux d'accéder au contenu du *Plaiet général de Lausanne*. Relevons encore à cet égard que l'ouvrage est encore complété par un glossaire, établi avec l'aide des rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui donne le sens de divers mots rares ou locaux apparaissant dans cette traduction et en facilite ainsi la compréhension.

Denis Tappy

**François DEMOTZ, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056). Roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4<sup>e</sup> série, t. IX, 2008, 764 p.**

Défendue en juillet 2002, à l'Université de Lyon III<sup>1</sup>, la thèse de François Demotz a été retravaillée pour les besoins de la publication. La comparaison des deux versions démontre des modifications formelles, sans pour autant enlever à la démarche son caractère monumental et l'impressionnante masse d'informations accumulées.

Au final, 764 pages, 2314 notes de pied de page, 20 cartes, 19 tableaux généalogiques, 16 tableaux, 27 illustrations, autant d'éléments bienvenus et essentiels de la démarche. La bibliographie occupe 25 pages, alors qu'un index entremêlé des noms de personnes et de lieux s'étend des pages 735 à 751. La table des matières est judicieusement détaillée, ce qui permet de repérer rapidement les informations utiles et donne à l'ensemble des blocs d'information bien délimités. La matière est répartie entre quatre parties de longueur décroissante qui imposent à l'ensemble un découpage chronologique et qui sont autant d'étapes du développement du pouvoir des rois de Bourgogne et scandent l'intégration progressive de la Bourgogne à l'Empire. « La force des traditions carolingiennes (855-vers 950) », pp. 39-257 ; « Le royaume post-carolingien. L'enracinement aristocratique et seigneurial » (vers 950-vers 1000), pp. 295-421 ; « L'ampleur de la réorganisation royale (973-1016) », pp. 423-580 ; « Un royaume en sursis (1016-1057) », pp. 581-760. Chaque partie dispose d'une conclusion spécifique. À la conclusion générale des pages 703 à 708 fait écho, en début de volume, une introduction générale (pp. 13-25), suivie d'un « État de la documentation », panoramique et sobre. Un chapitre intitulé « Prologue » (pp. 33-37) permet de dégager le contexte historique qui précède les années traitées par l'auteur. Les dates extrêmes choisies, 855 et 1056, trouvent leur justification par l'apparition, à partir du règne de Lothaire II (855-869), du duché de Transjurane, en rupture avec l'époque mérovingienne durant laquelle

<sup>1</sup> Titre original: « La Bourgogne transjurane (855-1056). L'évolution des rapports de pouvoir dans le monde post-carolingien », annoncé comme accessible en ligne sous <http://doc.rero.ch/record/10633?n=fr> – en fait, il s'agit du texte publié en 2008. Elle est citée pour les documents que la version imprimée ne reprend pas, cf. p. 195, note 347. Quelques menues incorrections parsèment le livre (p. 27, « siècle dernier », en fait XIX<sup>e</sup> siècle; p. 704 (« Rodoplphiens »). Des ouvrages ont été publiés entre-temps. Ainsi cf. p. 396, note 187, p. 446, note 71, p. 449, note 89, p. 572, note 209.

un duché s'étendait sur les deux versants du Jura. En 1056, avec la mort d'Henri III, la Bourgogne transjurane n'est plus considérée comme une zone royale. Son poids politique s'estompe, le pouvoir public se disloque au profit des seigneurs laïques dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

Le choix de la longue durée autorise l'auteur à placer précisément les mutations du royaume et l'implantation graduelle, puis centrale de la zone d'influence des rois de Bourgogne sur la région de l'actuelle Suisse romande pendant plus d'un siècle. Elle démontre à l'envi la force de la politique menée par les rois de Bourgogne à établir leur pouvoir sur les structures religieuses, en renforçant les institutions ecclésiastiques, en faisant de l'abbaye de Saint-Maurice, dès la constitution du royaume, le « pivot du pouvoir royal » (p. 492), le centre de gravité de leur pouvoir et le rayonnement de leur *honor*. Les rois de Bourgogne, principalement Rodolphe III (993-1032), vont tout spécialement s'appuyer sur les évêques en leur cédant des droits publics, à l'exemple de ce que font les souverains germaniques dans leur propre royaume. Ils donnent ainsi les pouvoirs comtaux à l'archevêque de Tarentaise (996), aux évêques du Valais (999), de Lausanne (1011) et de Vienne (1023). À travers les diplômes royaux en faveur de couvents, ils garantissent la sécurité des voies de communication. L'abbaye de Romainmôtier est, avec celle de Payerne, le relais de l'expansion clunisienne dans l'actuelle Suisse romande. Elle compose, sur la volonté de Rodolphe III, un des quatre éléments du réseau clunisien sur lequel le roi de Bourgogne s'appuie dès les dernières années du X<sup>e</sup> siècle pour définir de nouveaux réseaux de l'exercice du pouvoir, à côté de ceux des évêques, et des églises qui se mettent en place au tournant de l'an mil. Ainsi, les fondations clunisiennes sur des sites déjà occupés antérieurement de Bevaix en 998 et de Saint-Victor, à Genève, peu après l'an mil, complètent le dispositif de contrôle des routes et les zones d'influence. Il y a derrière ces dates la détermination de Rodolphe III à former des circonscriptions territoriales organisées autour d'un établissement religieux. Le couvent de Romainmôtier se vit d'ailleurs reconnaître, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, un périmètre de sécurité autour du monastère et par là deviendra une entité politique autonome. L'espace territorial est systématiquement quadrillé par des pouvoirs confiés par les rois de Bourgogne aux évêques et aux églises, ainsi qu'à des membres proches de leur famille. Il offre (cela est constaté pour le couvent de Romainmôtier et l'abbaye de Saint-Maurice) des zones de convergence, sans qu'elles soient des zones de dispute. En tout cas, les documents sont muets sur de tels conflits. Au lieu de laisser des pouvoirs se fragmenter, les rois de Bourgogne les segmentent et les tiennent dans une ampleur parfaitement contrôlée.

Entre 888 et 1032, quatre souverains se succèdent à la tête de la Bourgogne. Rodolphe I<sup>er</sup> (888-912), Rodolphe II (912-937), Conrad dit le Pacifique (937-993) et Rodolphe III (993-1032) s'intitulèrent le plus souvent « roi », sans précision géographique, le temps d'un royaume aux contours mouvants, « roi des Bourguignons », exceptionnellement « roi des Jurassiens », une fois la stabilité des frontières établie. Avec l'accession de Rodolphe I<sup>er</sup> au pouvoir, la Bourgogne, pour la première fois depuis le début de son histoire, n'est pas englobée dans un grand organisme politique dont l'avenir appartient à un lieu de décision extérieur à son espace. Elle reste néanmoins profondément marquée par des facteurs géopolitiques et par la politique réaliste et pragmatique menée par les empereurs germaniques. Elle s'affirme comme une région intermédiaire et de transit entre le nord et le sud de l'Europe. Par leur politique expansionniste, Rodolphe I<sup>er</sup> et Rodolphe II tentèrent plusieurs fois d'élargir leur sphère d'influence politique et familiale vers l'est, le nord et le sud. Les bénéfices ne furent en réalité que temporaires. Dans son expression large, atteinte au milieu du X<sup>e</sup> siècle, la Bourgogne était composée de diverses circonscriptions territoriales s'étendant de Bâle à Marseille, en passant par les centres de Besançon, d'Aoste, de Lyon, de Grenoble, de Vienne, de Lausanne et de Saint-Maurice. Quant à la Bourgogne transjurane, elle débordait les frontières actuelles de la Suisse romande. Le Jura et les Alpes formaient des frontières nettes, les aires d'influence furent manifestes dans les régions parcourues par l'Aar et le long du Rhône; en revanche, au nord et à l'est, les limites étaient floues, s'estompant entre Moutier et Bâle, Bümplitz et Soleure, l'Aar et la Reuss. Trois archidiocèses assuraient le fondement territorial du royaume: Besançon (avec les diocèses de Bâle et de Lausanne), la Tarentaise (avec ceux de Sion, Saint-Jean-de-Maurienne et Aoste), Vienne (avec celui de Genève). On franchissait les Alpes par les cols du Mont-Joux et du Mont-Cenis.



Rodolphe III renforça son pouvoir dans les parties centrales de la Bourgogne, donnant à cet espace une forte cohérence politique et territoriale. Ce n'est pas peut-être un hasard si le diocèse de Lausanne et le pourtour du lac Léman sont les régions du royaume les mieux documentées. Grâce à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, le Valais est un peu mieux connu, alors que le diocèse de Genève souffre d'une grande faiblesse de sources.

En 888, l'Empire est définitivement disloqué en entités politiques qui vivront chacune une évolution sociale, culturelle et institutionnelle propre – même si les structures héritées des Carolingiens perdurent encore longtemps, en particulier le pouvoir des évêques et de l'aristocratie. Parmi les royaumes nés de l'éclatement de 888, celui de Bourgogne est le plus modeste, mais il est l'un des plus durables. C'est la seule zone de l'ancienne Lotharingie qui survive comme entité politique, encadrée par deux puissances redoutables, la Francie occidentale et la Germanie. Bien plus, le nouveau royaume représente un remarquable cas de continuité: les usages carolingiens se maintiennent plus longtemps qu'ailleurs, ce qui fait des Rodolphiens les seuls successeurs des Carolingiens à régner continûment jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. La Bourgogne transjurane a connu plus tardivement que les régions voisines les phénomènes de la féodalité et l'accaparement des terres par les familles seigneuriales. Le titre de la thèse trouve dans ce fait sa justification.

Différents facteurs ont concouru à la stabilité du royaume: le faible nombre de souverains à sa tête, et la longévité des règnes des principaux dignitaires du royaume de Bourgogne, en particulier autour de Rodolphe III, parmi lesquels les évêques des diocèses de Genève, de Lausanne et du Valais, l'abbé de Cluny, Odilon (993-1049). Les modèles de gouvernement de la *Kirchenpolitik* et de l'*Adelspolitik* sont empruntés aux puissants qui environnent la Bourgogne. Le territoire est dépourvu d'une aristocratie laïque capable de s'opposer aux pouvoirs royal et religieux. La principale nouveauté sur le plan territorial réside dans l'existence de circonscriptions organisées autour des établissements religieux, et non d'un comté. Il est probable que le fait de s'appuyer sur l'Église détourna la dynastie du souci raisonné, à long terme, d'une clientèle. Il en découle l'absence originale d'influence du roi sur la condition des terres et des personnes et une grande homogénéité dans l'exercice du pouvoir. La féodalité est alors balbutiante, voire peu appréciée, la société n'est seigneuriale qu'à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et l'aristocratie ne se transforme pas en noblesse avant au moins deux siècles. Autour de l'an mil, il n'est nullement question dans les actes privés de charges féodales ou de rapports de dépendance personnelle. On constate au contraire une forte allodialité chez les hommes libres, une vassalité faible et un mouvement seigneurial lent.

Bâti autour des routes qui relient l'Allemagne à l'Italie et à la Francie, le royaume résiste de manière étonnante, non sans habileté et sans stratégie familiale, aux velléités de mainmise. Les rois germaniques, dont les intentions sont manifestes depuis 926, devront attendre la mort de Rodolphe III, en 1032, pour reprendre à leur compte les terres de Bourgogne.

Déjà amorcé dans des études antérieures auxquelles les noms de Guido Castelnuovo et de Gilbert Coutaz sont associés<sup>2</sup>, le jugement d'une vision renouvelée de la période et des rois de Bourgogne trouve en François Demotz un défenseur convaincant<sup>3</sup>. L'interprétation qui a longtemps prévalu d'un royaume faible et de rois falots, en particulier Rodolphe III, entretenue par l'historiographie allemande, déjà à l'époque des rois de Bourgogne, est battue en brèche. L'étude est d'autant plus importante pour les historiens suisses qu'entre 888 et 1032, les rois de Bourgogne ont eu leur véritable assise patrimoniale et ont exercé le pouvoir de manière continue dans les régions de la Suisse romande. L'époque autour de l'an mil fut un moment privilégié de l'histoire de cette région. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des historiens et des essayistes lui donnèrent un rôle fondateur. Qui plus est, certains en firent le premier référent de l'identité de la Suisse romande. Ce qui est inexact sous l'an-

2 Agostino Paravicini Bagliani, Jean-Pierre Felber, Jean-Daniel Morerod et Véronique Pasche (dir.), *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne: Payot, Territoires, 1997, pp. 109-114 et 580.

3 La notice du *Dictionnaire historique suisse*, t. 2, 2002, p. 531 (Hans-Dietrich Kahl) ignore le travail de Demotz et souffre dans sa formulation d'une présentation stéréotypée.

gle de la conscience historique ou d'un sentiment ethnique, mais exact dans le sens d'une période particulièrement féconde et dynamique. Ces constats sont d'autant plus évidents, quand on compare la Bourgogne transjurane entre 888 et 1032 aux périodes qui précèdent et qui suivent. Après 1056, le glas de l'indépendance bourguignonne a sonné, elle n'est plus qu'une région que l'on peut abandonner à un duc et un des accès à l'Italie. Elle perd son rôle de centre politique, tout en gagnant une incontestable autonomie. En l'absence d'un souverain fédérateur, son unité politique se désagrège, les grands issus du royaume de Bourgogne deviennent les maîtres de situations politiques locales variées. « Né de l'empire carolingien finissant et parmi d'autres royaumes, celui de Bourgogne est le dernier à mourir, non sans s'être transformé. » (p. 705).

L'étude classique de René Poupardin<sup>4</sup> a trouvé désormais son successeur, un siècle après sa parution. Comblant une longue période de disette historique sur la période, la thèse de François Demotz s'inscrit désormais comme la publication de référence, elle donne le cadre chronologique et documentaire, ainsi que les lignes directrices. Elle présente l'atout indéniable du choix de la longue période et du vaste espace. Par son approche monographique et panoramique, elle assure le soubassement nécessaire aux travaux de détail. À l'évidence, elle constitue le signal pour de nouvelles études sectorielles dont la thèse défendue en novembre 2008 à l'Université de Lausanne par Alexandre Pahud constitue la plus belle réussite<sup>5</sup>.

Gilbert Coutaz

**Cédric HUMAIR, Hans Ulrich JOST (dir.), *Prométhée déchaîné: technologies, culture et société helvétiques à la Belle Époque*, Lausanne: Éd. Antipodes, Les Annuelles 11, 2008, 129 p.**

Entre 1890 et la fin de la Première Guerre mondiale s'étend une période qu'il est convenu de qualifier de « Belle Époque ». À la fois créative, inventive et flamboyante, mais aussi cynique et dépressive, cette période de progrès techniques est aussi celle des conflits « entre le matérialisme capitaliste et les mythes de la modernité » pour citer les auteurs de la substantielle introduction, Hans Ulrich Jost et Monique Pavillon. Derrière l'explosion des avant-gardes artistiques (impressionnisme, cubisme, fauvisme, Art nouveau, etc.) et des sciences (transmission de l'électricité, ondes radio, rayons X, radioactivité, physique des particules, etc.) se profile un débat philosophique sur culture et civilisation aux accents parfois très pessimistes, d'autant que les connaissances nouvelles sont souvent mises au service de causes sociopolitiques telles que le racisme, le sexisme, le colonialisme et finalement l'impérialisme, alors à son comble.

L'accélération des transformations urbaines sous le coup de fouet des techniques modernes et des facilités accrues de transport entraîne une crise des identités et l'apparition d'une culture de masse, « qui, pour la première fois dans l'histoire humaine diffuse au jour le jour (...) les nouvelles représentations sociales communes simplifiées » (Christophe Charle, *La crise des sociétés impériales...*, Paris: Seuil, 2001, cité par les auteurs).

Les contributions qui suivent – présentées aux « Journées suisses d'histoire » de 2007 – illustrent comment « l'introduction de nouveaux procédés technologiques influencent, voire bouleversent de façon parfois

4 René Poupardin, *Le royaume de Bourgogne (888-1038). Étude sur les origines du royaume d'Arles*, Paris: Honoré Champion, Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques fasc. 163, 1907, 508 p.

5 Alexandre Pahud, *Le couvent de Romainmôtier du début de l'époque clunisienne à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Étude archivistique, diplomatique et historique, suivie de l'édition du chartrier*, Lausanne, 2008, 498 p. La thèse a été dirigée par le professeur Agostino Paravicini Bagliani. Elle est la première thèse de lettres de l'Université de Lausanne en histoire du haut Moyen Âge.

violente la société» et comment ces « innovations technologiques puis leurs applications et leur évolution dépendent elles-mêmes du contexte historique de la période concernée ».

La démonstration en est faite de manière circonstanciée par Cédric Humair à propos des réseaux hydro-électriques et leurs conséquences sur les villes de la Belle Époque, par Marc Gigase à propos du développement des tramways à Lausanne, par Christophe Simeon qui analyse la promotion et la réception de l'aviation en Suisse, par Hans Ulrich Jost qui s'est intéressé à l'avènement du béton armé en Suisse et enfin par François Vallotton qui narre « la mécanisation négociée des imprimeries helvétiques » de 1880 à 1914.

Dans une postface très stimulante, Cédric Humair analyse la notion de progrès technique et ses avatars depuis la Renaissance, s'arrêtant, pour la Suisse de la Belle Époque, sur les « trois principaux griefs (...) portés au compte de la modernité technique: le risque de catastrophes, la dissolution des liens sociaux et la destruction esthétique du patrimoine national ». Ce faisant, il souligne les liens avec notre époque, « où les innovations technologiques et les mutations socioculturelles sont reliées par un dynamisme quasi explosif » (conclusion de l'introduction).

Au total, cette nouvelle livraison des *Annuelles* confirme avec brio le rôle d'explorateur de territoires historiographiques encore en friche que s'est donné cette revue qui entame sa deuxième décennie.

Olivier Pavillon

**Peter KURMANN (dir.), *La cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg: miroir du gothique européen, Fribourg: Fondation pour la conservation de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg; Lausanne: Bibliothèque des Arts, 2007, 254 p.***

« Tenue en haute estime et pourtant méconnue » (p. 7). La cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg, important témoin culturel et artistique de cette ville, attendait sa première monographie pour présenter les différentes tendances architecturales et de décor qui composent cet édifice dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Abouti en 2007, ce projet a été soutenu par la fondation pour la conservation de la cathédrale dans le but de proposer « un ouvrage de référence destiné aussi bien à un large public qu'au monde des initiés » (p. 5), disponible aussi en langue allemande: Peter Kurmann (éd.), *Die Kathedrale St. Nikolaus in Freiburg: Brennspiegel der europäischen Gotik*, Lausanne: La Bibliothèque des Arts; Fribourg: Stiftung für die Erhaltung der Kathedrale St. Nikolaus, 2007, 255 p. Le volume a été réalisé sous la direction scientifique de Peter Kurmann (professeur à l'Université de Fribourg, chaire d'histoire de l'art médiéval) avec la collaboration de treize spécialistes: historiens, historiens de l'art et musicologues.

La construction de Saint-Nicolas s'est déroulée sur deux siècles, entre 1283 et 1490. L'édifice a été conçu à l'origine comme une église paroissiale, et elle acquerra le statut de cathédrale seulement en 1924. Bien que le style gothique prédomine à Fribourg, en l'absence d'une monographie qui traite de l'ensemble de la cathédrale, d'autres époques ont aussi été étudiées dans cet ouvrage, notamment des œuvres d'art très importantes qui ont marqué la mémoire de ce lieu comme les vitraux du polonais Józef Mehoffer créés entre 1895 et 1936. La cathédrale nous est ainsi présentée sur une longue période et sous tous ses aspects; en effet, bien qu'il n'ait heureusement pas subi de destructions ou de rénovations importantes, ce monument à l'aspect résolument gothique porte l'empreinte de chaque époque.

Le volume est subdivisé en six grandes parties thématiques. Il s'ouvre par une section consacrée au cadre historique, afin de rendre compte des enjeux politiques, religieux et culturels qui ont caractérisé la construction de la cathédrale et ses changements successifs. Un vaste regard chronologique nous est proposé: de l'origine de l'église Saint-Nicolas exposée par Hans-Joachim Schmidt (pp. 14-29), aux trois siècles (de 1530 à 1803) caractérisés par la Confessionnalisation, les Lumières et la Révolution illustrés par Volker Reinhardt (pp. 30-36), pour conclure avec une étude de Francis Python (pp. 37-41) sur la genèse d'une « République chrétienne »

au XIX<sup>e</sup> siècle. L'église est mentionnée pour la première fois – comme église paroissiale – dans un document de 1177/1178, puis elle a été consacrée en 1183 par l'évêque de Lausanne Roger de Vico Pisano, élevée au rang de collégiale par le pape Jules II en 1512 et, enfin, seulement en 1924, à celui de cathédrale. Elle est dédiée à saint Nicolas, protecteur des mariniers et des commerçants, un saint typiquement urbain.

La deuxième partie est introduite par une contribution de Stephan Gasser (pp. 42-56) qui offre une description minutieuse de l'architecture générale de l'édifice – église paroissiale conçue sur le modèle d'une cathédrale dont la construction a été vraisemblablement commencée en 1283 – et de l'histoire de sa construction, en particulier des raisons qui ont poussé les bourgeois de Fribourg à entreprendre l'édification d'une nouvelle église. Elle propose en outre une chronologie relative de l'édifice et le compare au contexte architectural de la Suisse occidentale. Ensuite, Marc Carel Schurr (pp. 57-64) retrace l'histoire de la tour grâce aux comptes détaillés relatifs au chantier rouvert de 1470 jusqu'à 1490 et de la chapelle du Saint-Sépulcre fondée par Jean Mossu (dont on connaît le testament datant de 1432), ainsi que l'architecture de la cathédrale dans le contexte européen – en particulier la Haute-Rhénanie, la cathédrale de Strasbourg, Prague et les Parler (pp. 91-108). Enfin, Peter Kurmann (p. 102-109) dévoile un des chefs-d'œuvre du gothique flamboyant européen et ses modèles: la tour (d'une hauteur de 80 m) achevée en 1490 et complètement construite en pierre. Il présente en outre l'évolution architecturale de la cathédrale du «gothique des temps modernes» (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) au néogothique du XIX<sup>e</sup> siècle (pp. 109-120).

La sculpture monumentale constitue le troisième volet de la monographie. Stephan Gasser (pp. 121-128) étudie en détail l'histoire, le style et le programme iconographique du portail sud – appelé aussi dès le Moyen Âge «porte du dimanche» – érigé vers 1340. Le portail du Jugement dernier – à l'entrée principale dans le porche de la tour occidentale – qui date de 1380 environ et le groupe de la Mise au tombeau du Christ, une œuvre d'importance européenne réalisée dans les années 1430 et mentionnée pour la première fois dans une source de 1442, sont analysés par Peter Kurmann (pp. 129-157).

La quatrième partie traite des vitraux de la cathédrale et s'ouvre avec une introduction générale de Brigitte Kurmann-Schwarz (pp. 158-161). Suivent les contributions d'Uta Bergmann (pp. 162-165) sur les vestiges des vitraux du Moyen Âge aux temps modernes et sur ceux de Carignan réalisés entre la fin du XV<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (placés à Saint-Nicolas en 1876), de Valérie Sauterel (pp. 166-180) sur les vitraux de Josef Mehoffer (exécutés entre 1895 et 1936) et de Brigitte Kurmann-Schwarz (pp. 181-188) sur ceux d'Alfred Manessier achevés entre 1974 et 1988.

L'église Saint-Nicolas conserve une part importante de son mobilier liturgique datant du Moyen Âge. Cet aspect est pris en compte par Peter Kurmann (pp. 189-193) dans le chapitre sur les restes de l'installation liturgique médiévale, en particulier du groupe de la Crucifixion (années 1430); sur la grille du chœur commandée à Richard Wagner de Munich (forgée entre 1464 et 1466); sur les fonts baptismaux réalisés en 1498-1499 par Hermann et Gylan Ätterli et sur la chaire sculptée dans les années 1513-1515 par un maître zurichois prénommé Hans. Le volume propose en outre un article de Brigitte Kurmann-Schwarz et Stephan Gasser (pp. 194-200) sur les stalles gothiques appartenant au groupe dit des «stalles savoyardes», exécutées sous la direction d'Antoine de Peney entre 1462 et 1465. Brigitte Kurmann-Schwarz (pp. 201-204) présente aussi la peinture de la voûte de la chapelle du Saint-Sépulcre qu'elle met en relation avec le vitrail des Dix-Mille-Martyrs du chœur de l'ancienne collégiale de Berne réalisé vers 1450 par les verriers bâlois de la famille Glaser. Peter Kurmann (pp. 205-208) étudie – d'après divers inventaires – les autels baroques et néogothiques qui étaient au nombre de 17 dans la nef, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ont été réduits à 13 à la suite de mesures prises en 1748 afin de régulariser la liturgie. L'historien de l'art fournit aussi une présentation de quelques objets liturgiques appartenant au trésor de l'église (pp. 209-211): un bras reliquaire de saint Nicolas (peu après 1514), une crosse prévôtale du XV<sup>e</sup> siècle, un baiser de paix (XIV<sup>e</sup> siècle) et un chandelier pascal transformable en chandelier des ténèbres du XV<sup>e</sup> siècle.

La dernière partie de la monographie est consacrée à la musique. Matthias Walter (pp. 212-215) présente les treize cloches qui se trouvent à la cathédrale et datant de cinq siècles différents (du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle);

elles sont abritées dans la tour occidentale et la flèche du chœur de Saint-Nicolas. François Seydoux (pp. 216-1228) propose une histoire des orgues, depuis celui de Sebald Manderscheidt de 1657 et d'Aloys Mooser (1834) – réaménagé par Louis Kyburz (1859-1863) –, à sa restauration/reconstruction entre 1974 et 1982 par Neidhart & Lhôte.

Cet ouvrage est enrichi par une bibliographie exhaustive, un glossaire utile et un index des personnes et des lieux. Les nombreuses illustrations sont également remarquables, dont celles du photographe Yves Eigenmann. Seul regret, notamment pour la partie historique, le choix éditorial de ne pas avoir de notes limite les références à quelques ouvrages fondamentaux et ne permet pas de renvois aux sources.

*Prisca Lehmann*

**Michel PORRET (dir.), *Sens des Lumières*, Chêne-Bourg : Georg, L'équinoxe, 2007, 290 p.**

Organisé en neuf chapitres suivis de trois entretiens avec Bronislaw Baczko, Jean-Marie Goulemot et Daniel Roche, l'ouvrage introduit et dirigé par Michel Porret est ponctué par trois essais sur l'actualité morale et politique des Lumières : « Enseigner les Lumières », « Utopie, Lumières, Révolution, démocratie : les questions de Bronislaw Baczko » et « Les Lumières fraternelles de Daniel Roche ».

Fruit d'un colloque organisé dans le cadre de l'École doctorale des Lumières, co-dirigée par Pascal Griener et Michel Porret, réunissant les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, cette stimulante réflexion dessine les *Sens des Lumières* en inscrivant le débat de la *réponse* de Kant à la question posée, dès 1784, par une gazette berlinoise « Qu'est-ce que les Lumières ? » dans trois axes de réflexion : la philosophie, la pratique et, enfin, la recherche et l'enseignement des Lumières. Bien que la Révolution française revendique l'héritage des Lumières pour détruire la monarchie de droit divin, les Lumières ne préparent pas la Révolution ; cet ouvrage induit quelques nouvelles pistes polysémiques pour repenser les Lumières à l'aune des pratiques politiques, économiques, sociales ainsi que des sensibilités collectives.

Dans l'introduction, Michel Porret rappelle comment les Lumières constituent un moment d'affrontement idéologique : l'histoire, les sciences, la religion instruisent le débat philosophique, marqué par ceux qui résistent à la mutation culturelle et qui dénoncent, tel l'abbé Bergier dans le *Journal helvétique*, les articles « impies » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Selon Thierry Masseur, les anti-Lumières privilégient « l'existence d'une totalité transcendante » alors que les Lumières tendent à « desserrer les liens qui reliaient l'individu aux ordres divin, institutionnel et juridique » (p. 88). La rationalité et la foi trouveront alors un terrain d'entente dans la démarche intellectuelle qui évalue la part d'autonomie du sujet. Déployé dans l'espace public, le nouvel esprit critique pourra alors s'arroger le droit de délimiter les champs relevant désormais du religieux ou du pouvoir civil.

Daniel Roche réfléchit sur les nouveaux équilibres issus de la synergie entre l'intelligence et la culture matérielle au temps des Lumières. La dynamique démographique, croisée à celle urbaine, entraîne une mobilité accrue du commerce des hommes et des choses et une « nouvelle hiérarchie des régions policées » (p. 93). Par ailleurs, le recul de l'analphabétisme – surtout celui des garçons, car celui des filles reste important – allié à la mobilité des corporations et des compagnonnages, crée des espaces de transmission de la pensée et du savoir-faire qui rendent compte de la capacité d'ouverture égalitaire issue des Lumières, marquée aussi par l'essor des salons et des sociétés littéraires. L'élargissement de la consommation modifie les bases de la production mais il relance aussi les débats moraux qui relaient l'économie et s'interrogent sur l'aliénation des hommes par les choses et la croissance. Ainsi Daniel Roche rappelle que l'économie de la profusion vantée par Voltaire débouche sur des analyses qui visent à canaliser la tyrannie des besoins et la nécessité du superflu.

L'essai de Bronislaw Baczko constitue le noyau de l'ouvrage : convoquant Voltaire, Rousseau, Diderot et Condorcet, il investit le *Poème sur le désastre de Lisbonne* pour réfléchir sur le débat des Lumières. Voltaire

invoque le mal qui s'acharne au sein même du monde rationnel et qui constitue « un absurde et irréductible défi à la raison ». Le philosophe « secoue » (p. 133), « incrimine » (p. 135) la Providence, tout en montrant que le mal fait partie intégrante de notre monde. Pour Rousseau, au contraire, il faut distinguer un mouvement sismique, soit un « événement naturel » qui s'inscrit dans l'« ordre physique » de la catastrophe humaine, laquelle constitue un « fait social » inséré dans l'« ordre moral » : ainsi, c'est le mode aliéné d'« existence sociale » qui dépossède les hommes de leur essence. Le désastre de Lisbonne représente la contradiction entre ce que l'homme *est* selon sa nature et ce que les hommes *sont devenus* de par leur histoire et leur vie sociale. Condorcet, éditeur des œuvres complètes de Voltaire, illustre sa propre perception des Lumières : le monde est sans Providence, l'histoire humaine est un fragment de l'histoire naturelle : la foi dans le progrès et un optimisme historique clament les inquiétudes métaphysiques, alors que Diderot, dans la *Lettre sur les aveugles*, rappelle la capacité humaine d'accomplir des actions héroïques, sans réfléchir, sans raison apparente. Les hommes peuvent encore espérer en leur propre solidarité.

Carlo Capra, quant à lui, aborde la pratique du « bonheur public » à travers l'action réformatrice des hommes de l'*École de Milan*, confrontés à l'idéologie caméraliste de l'espace germanique. Comme Diderot, Pietro Verri attribue à l'échange social le passage possible de l'individu d'animal à celui d'homme pour obtenir la liberté, inexistante dans l'état de nature. Alors que Cesare Beccaria, plus rousseauiste, pense que les hommes, attachés au pacte social, ne renoncent qu'à une partie minime de la liberté dont ils jouissaient auparavant. L'ouvrage *Des délits et des peines*, rédigé par Beccaria mais nourri conceptuellement par Verri, représenterait alors, selon Capra, un compromis entre la vision du monde de Beccaria, plus individualiste, et celle de Verri, plus attaché à la question de la préséance de la communauté sur l'individu. Ces attitudes expliquent en partie la raison pour laquelle Beccaria se serait réfugié dans le service de l'État en fonctionnaire modèle, alors que Verri illustre le type d'homme qui n'abandonne jamais le combat et qui recherche les circonstances favorables pour marquer son engagement dans la vie publique.

Pour prolonger le débat, Michel Porret interroge l'enseignement des Lumières afin d'éclairer le sens humaniste du monde contemporain, sous la forme de trois entretiens majeurs qui rendent compte, à notre sens, de l'expérience des Lumières et constituent des documents précieux pour l'enseignant. Parmi eux, le dialogue avec Bronislaw Baczko nous livre sa riche expérience d'intellectuel et de professeur – confronté à l'idéologie communiste – dont les travaux sur Rousseau et l'utopie interrogent la Révolution. L'entretien avec Daniel Roche rend compte de l'historicité des Lumières dans l'actualité du monde scolaire et universitaire. Intellectuel engagé dans la démocratie universitaire, « celui dont la parole compte pour ses élèves » et pour qui l'« élection [universitaire] ne fait pas le larron » (p. 240) interroge la figure du professeur et son statut : comment penser la « République des Lettres », alors que pour « publier un texte, certains pousseront la fraternité jusqu'au fratricide voire jusqu'au parricide » (p. 260) ? Comment le fonctionnement d'une institution des savoirs et de culture peut-il se référer à un modèle social plus ancien ? Daniel Roche réaffirme l'importance de la démocratisation des études qui doit prôner l'intégration de tous, selon le principe de fraternité intellectuelle issue de l'idéal démocratique et de l'égalité adossés au cosmopolitisme ; celui-ci doit, pour le moins, nuancer le modèle constitutionnel de l'État-nation.

Avec la complicité intellectuelle de Michel Porret, les auteurs et les interlocuteurs de cet ouvrage essentiel dialoguent sur l'urgente nécessité – dans notre défense de l'État de droit et de sa modernité démocratique – d'actualiser les Lumières. Ils rappellent surtout, à travers leur expérience scientifique, individuelle et collective, que l'humanisme des Lumières permet de penser un contrat social égalitaire, que leur idéal pédagogique réévalue leur apport dans le débat contemporain sur l'école, que leur modération légaliste mesure le droit de punir d'aujourd'hui et, enfin, que leur tolérance jauge notre laïcité.

Élisabeth Salvi

**Jean-Pierre TABIN, Arnaud FRAUENFELDER, Carola TOGNI, Véréna KELLER, *Temps d'assistance. L'assistance publique en Suisse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Lausanne: Éd. Antipodes, Existences et société, 2008, 336 p.**

Les polémiques récentes autour des « profiteurs sociaux » (*Sozialschmarotzer*) semblent à première vue paradoxales: comment des programmes d'aide aux plus démunis qui ne représentent qu'une part minime des dépenses sociales peuvent-ils provoquer autant de controverses? Comme le démontre avec brio cet ouvrage issu d'une recherche conjointe entre historien-ne-s et sociologues, les préoccupations qui accompagnent aujourd'hui la question, en grande partie fantasmée, des « abus » ne représente que la dernière péripétie de la longue trajectoire séculaire du « gouvernement des pauvres ».

Afin d'exposer les lignes de force qui unissent les passés et le présent de l'assistance publique, les auteur-e-s explorent la « sociogénèse » des politiques d'assistance dans deux cantons romands (Vaud et Neuchâtel) entre 1880 et la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La proximité géographique des terrains d'étude choisis est trompeuse. En effet, si c'est le principe traditionnel de l'assistance au lieu d'origine qui prime tout d'abord dans un canton de Vaud encore largement agraire, Neuchâtel choisit précocement l'assistance au lieu de domicile afin de répondre aux défis de l'industrialisation horlogère et des flux de population qui en résultent. Malgré ces points de départ divergents, l'ouvrage souligne ensuite l'uniformisation progressive des politiques cantonales. À la suite des crises économiques qui émaillent l'entre-deux-guerres, le canton de Vaud, à l'image d'autres cantons, adopte le principe de l'aide au domicile, puis, une douzaine d'années après Neuchâtel (1949), adhère en 1961 au concordat intercantonal réglant les modalités de l'assistance. La « nationalisation » de l'assistance se poursuit après l'adoption, en 1977, d'une première loi fédérale en la matière et culmine, en 1999, avec l'inscription dans la Constitution fédérale d'un droit à l'assistance basée non plus sur l'origine ou le domicile, mais bien sûr la notion de dignité humaine.

À chacune de ces étapes, la délimitation des groupes de personnes à aider, la nature et le montant des aides versées, ainsi que la désignation des autorités responsables de l'administration de l'assistance ont fait débat. En effet, comme le montrent les nombreuses sources (débat parlementaires, textes législatifs, etc.) récoltées avec soin par l'équipe de recherche, la définition des normes de la solidarité envers les plus démunis mobilise les esprits, en temps de crise comme en tant de prospérité. Après avoir été délestée d'une partie de ses terrains d'intervention par le développement de solutions assurantielles dans le domaine du chômage (dès les années 1920) ou des retraites (avec la fondation, en 1947, de l'AVS), l'assistance devient une simple « instance complémentaire » du système de protection sociale. Toutefois, il s'agit toujours d'une instance de proximité, puisque l'assistance publique, même régie par des principes édictés au niveau cantonal, puis fédéral, reste en large partie administrée au niveau local.

De plus, cette rationalisation progressive des normes de l'assistance ne signifie pas la fin des controverses à son sujet. Bien au contraire. La deuxième partie de l'ouvrage propose ainsi une analyse de la mise en œuvre contemporaine de l'assistance au travers d'entretiens réalisés avec des destinataires de l'aide sociale, des responsables politiques et administratifs qui gèrent cette aide, ainsi que des assistants sociaux et des assistantes sociales. Ce corpus complète les parcours législatifs décrits ci-dessus en soulignant la permanence des efforts de définition des pauvres « méritants » et « démeritants » et des préoccupations liées aux raisons provoquant la situation d'assistance (délitement des liens familiaux, difficultés d'insertion des jeunes, processus d'exclusion du marché du travail, etc.). En donnant la parole aux destinataires de l'assistance, l'équipe de recherche révèle également la permanence des stigmates, de la honte et de la disqualification sociale ressentis par celles et ceux que le système d'assistance continue à vouloir aider et (ré)intégrer. L'assistance publique constitue, en effet, un dernier filet qui ne fait pas que retenir mais qui impose des contraintes parfois difficiles, voire contradictoires. Comment concilier les pratiques d'activation et les appels à l'autonomie des individus dans une société qui exclut et marginalise?

En combinant histoire et sociologie, cet ouvrage très riche et bien construit explore avec succès les espaces territoriaux, politiques et sémantiques à travers lesquels se meut l'assistance publique depuis plus d'un siècle. Trop souvent négligée et considérée comme un domaine marginal des politiques sociales, cette dernière est pourtant le lieu où se croisent des lignes de force fondamentales. En contribuant au déchiffrage de ces lignes de force, Jean-Pierre Tabin, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni et Véréna Keller nous offrent des outils indispensables pour comprendre la solidarité à géométrie variable qui structure nos sociétés contemporaines.

*Matthieu Leimgruber*

**Marc WARNERY, *Seul au milieu de 128 nègres. Un planteur vaudois en Guyane hollandaise au temps de l'esclavage. Lettres à ses parents, 1823-1835*, texte préfacé, établi et annoté par Thomas David, Olivier Pavillon et Janick Marina Schaufelbuehl, Lausanne: Éditions d'en bas, 2008, 240 p.**

La correspondance dont est composé cet ouvrage a été dénichée au fond d'une commode genevoise. Acheté par un couple d'antiquaires lausannois, ce fonds d'une soixantaine de lettres a été acquis en 2004 par la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU). Destinées à ses parents restés en pays de Vaud, elles sont écrites entre 1823 et 1835 par Marc Warnery. À une époque où l'émigré économique cherchant à s'assurer une vie meilleure par le biais de l'exil est quelquefois suisse, ce jeune Morgien issu de bonne famille part tenter sa chance dans le Nouveau Monde suite à une déconfiture financière ayant causé des dommages à la fortune familiale.

Débarqué dans la colonie hollandaise du Surinam à 26 ans, il y meurt treize ans plus tard, pas plus riche qu'à son arrivée. Situé entre les Guyanes française et britannique, ce territoire a été échangé par la Grande-Bretagne contre New York en 1667. L'esclavage et le système de plantations, de sucre et de café principalement, y sont pratiqués à une large échelle. Les jeunes immigrants occidentaux venus tenter leur chance se frottent pour la première fois de leur existence à un système de travail tout à fait particulier.

Ce premier contact est vécu de l'intérieur grâce au regard neuf et curieux de Warnery, improvisé esclavagiste débutant dès son arrivée dans la colonie. Le lecteur chemine à ses côtés tout au long du voyage de Suisse en Amérique. La route jusqu'à Amsterdam puis la traversée de l'Atlantique et la découverte d'un monde inconnu proposent un aperçu multicolore des aléas auxquels se confronte le voyageur de l'époque. Suit une description luxuriante de la société coloniale, de ses codes et de ses obligations, de la faune et de la flore locales, ou encore de la meilleure façon de s'accommoder d'une main-d'œuvre majoritairement composée d'esclaves. L'Helvète ne s'émeut guère de la privation de liberté d'êtres humains dont les incartades durement réprimées lui causent « beaucoup de chagrin », se considérant comme « presque un père au milieu de ses enfants » (p. 175).

Le travail de sélection et de retranscription des lettres manuscrites de Warnery par Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl, historiens à l'Université de Lausanne (IHÉS), et Olivier Pavillon, ancien conservateur du Musée historique de Lausanne, rend possible l'accessibilité au plus grand nombre d'un document historique de première main. Si cet ouvrage constitue une source tout à fait fiable pour l'historien amateur, il offre l'extrême avantage de se lire comme un roman.

Une introduction d'une trentaine de pages permet la mise en perspective du contexte historique en Suisse, aux Provinces-Unies et au Surinam, à l'aide d'une riche bibliographie plurilingue (français, allemand, anglais et néerlandais). Des notes explicatives de bas de page, qu'on souhaiterait parfois plus détaillées, éclaircissent les termes les moins compréhensibles et développent certains points évoqués succinctement dans le texte. En fin de volume se trouvent deux index géographique et onomastique.



Si les témoignages d'Occidentaux découvrant les colonies ne sont pas rares, l'originalité de ce texte réside dans l'origine romande de son auteur, ses talents d'observateur et d'écrivain, ainsi que son lieu d'expérimentation et sa langue d'écriture. Il nous permet de découvrir une colonie dont l'histoire reste mal connue et peu accessible à tous ceux qui ne maîtrisent pas le néerlandais, nous rappelant que nombreux ont été ces Suisses partis à la découverte du monde. Des trouvailles de brocante d'un tel intérêt ne peuvent qu'encourager à considérer d'un tout autre regard les galetas romands.

Frédérique Beauvois

**Denis WEIDMANN, Gervaise PIGNAT, Carine WAGNER, *Vu du ciel. Archéologie et photographie aérienne dans le canton de Vaud, Catalogue d'exposition, Espace Arlaud, 29 septembre 2007-13 janvier 2008*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2007, 119 p.**

Le canton de Vaud est sans doute le canton qui, le premier, a su tirer parti du précieux apport à l'archéologie que constitue la photographie aérienne. La ténacité des initiateurs, Denis Weidmann, le frais retraité de l'archéologie cantonale, et son collaborateur François Francillon, et la régularité des prises de vue nous valent de posséder plus de 12 000 clichés à ce jour, témoins uniques de vestiges du passé que seul un peu d'altitude permet de contempler. Quelques images seulement ont été choisies pour l'exposition tenue à l'Espace Arlaud en 2007 et pour le catalogue qui l'accompagnait. Elles suffisent à donner une idée de la richesse de la documentation à disposition. Avant de passer au commentaire des photographies, un chapitre introductif de *Vu du ciel* nous indique la démarche suivie par la Section de l'archéologie cantonale de l'État de Vaud: profitant surtout de deux saisons de sécheresse, en 1976 et en 2003, complétées par des vols ciblés, la carte archéologique du canton a été largement augmentée grâce à ce qu'il faut bien appeler la prospection aérienne. Celle-ci tient compte de trois types de rendu des vestiges: les structures apparentes, les ruines reconnaissables par leur relief et celles révélées par la croissance différenciée des végétaux, principalement des céréales. Les résultats sont impressionnants et le catalogue fait une place appréciable à la photographie des sites sélectionnés, des vingt-et-une rangées de maisons de la station de l'âge du Bronze final de Chabrey, dans le lac de Neuchâtel, au tracé du canal d'Enteroches construit au XVII<sup>e</sup> siècle et abandonné en 1829. Chaque période a droit à un témoin parlant, les photographies alliant esthétisme et prise stricte d'informations. La technologie apporte elle aussi des précisions, à travers les modèles numériques d'altitude à haute résolution permettant la lecture d'un relief même sous une couverture forestière, comme c'est le cas pour l'enceinte du « Château de la Motte » à Écublens. Le repérage d'un bâtiment avec abside et trois nefs, en 1976, à Orbe-Boscéaz conduira à sa fouille vingt ans plus tard et à la mise au jour d'un mithraeum, un sanctuaire dédié au dieu oriental Mithra. Dans ce survol, la préhistoire et la protohistoire sont désavantagées, laissant des témoins plus difficilement repérables, à l'exception des stations lacustres à l'exemple de Concise ou de Préverenges. C'est l'époque romaine qui se targue du plus grand nombre de témoins paysagers, entre Vy d'Étraz à Orny, mausolées d'En Chaplix à Avenches, pourtour du domaine agricole d'Orbe-Boscéaz ou d'Yvonand-Mordagne et résidences de La Chaux, de Pomy, Champagne. Ursins a le rare privilège de connaître une église construite sur un temple encore visible; le village est devenu centre religieux gallo-romain depuis la révélation en 2003 d'au moins deux temples supplémentaires et de bâtiments attenants. Du discret haut Moyen Âge à l'époque moderne, le panorama est vaste et laisse augurer nombre de découvertes que les vues aériennes auront permis de situer, pour une meilleure protection de notre patrimoine. En fin de lecture, le seul regret est de ne pas disposer d'un ouvrage rendant généreusement compte de ces archives exceptionnelles du passé vaudois.

Michel Fuchs